

Mis en ligne le : 20/12/22
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 13 décembre 2022

Délibération N° : 2022/12/13/16B

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le six décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 16 - votants : 19.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, TOURBOT, SÉNÉ, MINGANT, CORRE, PÉRON, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY.

Absents et excusés : Mmes NOWAK (pouvoir à M. GOALEC), MAUBIAN (pouvoir à Mme SÉNÉ) et MM BLONS (pouvoir à Mme BROCHAIN), AVETAND et GARAULT.

Secrétaire de séance : M. Éric LE CHENADEC

Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS)

DEMANDE DE DETR 2023

M. Bernard GOALEC, Maire, informe le Conseil Municipal de la possibilité de solliciter une subvention auprès de l'État via le dispositif de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou DETR.

Projet N° 1 : Local à destination de professionnels de santé :

Le budget des travaux a été estimé à 352.564,00 € HT achat et aménagement du local.

<i>FINANCEURS</i>	<i>Dépense H.T. subventionnable de l'opération</i>	<i>Taux sollicité</i>	<i>Montant sollicité de la subvention</i>
<i>Etat - D.E.T.R.</i>	352.564,00 €	50,00 %	176.282,00 €
<i>Région</i>			
<i>Département</i>			
<i>Autres financements publics</i>	135.495,00 €	50,00 %	67.747,50 €
<i>TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T.)</i>	244.029,50 €	69,22 %	
<i>Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)</i>	108.534,50 €	30,78 %	
<i>TOTAL (coût de l'opération H.T.)</i>	352.564,00 €	100,00 %	

Mis en ligne le : 20/12/22
Sur www.plouedern.fr

Délibération N° : 2022/12/13/16B

Projet N°2 : Réhabilitation fiche agricole :

Le budget des travaux a été estimé à 447.100,00 € HT.

FINANCEURS	Dépense H.T. subventionnable de l'opération	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat - D.E.T.R.	447.100,00 €	50,00 %	223.550,00 €
Région			
Département			
Autres financements publics			
TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T.)	223.550,00 €	50,00 %	
Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)	223.550,00 €	50,00 %	
TOTAL (coût de l'opération H.T.)	447.100,00 €	100,00 %	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les projets présentés ainsi que les plans de financement associés ;

Autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour cette demande de DETR.

Le secrétaire de séance,
Éric LE CHENADEC



Le Maire,
Bernard GOALEC

